

Impôt sur les sociétés ou impôt sur le revenu : quelle imposition selon son statut ?

Par **Bercy Infos** < <https://economie.gouv.fr/entreprises/bercy-infos-qui-sommes-nous> >, le 09/06/2023 - **Fiscalité**
LECTURE : 3 MINUTES

Les bénéfices de votre entreprise sont imposables. Selon la forme juridique de votre entreprise, ses bénéfices peuvent être soumis soit à l'impôt sur le revenu (IR) soit à l'impôt sur les sociétés (IS). Comment déterminer votre type d'imposition ? Pouvez-vous en changer ? On vous répond.

Impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés : comment déterminer votre type d'imposition ?

En fonction du **statut juridique** de votre entreprise, ses **bénéfices** sont soumis, par défaut, à l'**impôt sur le revenu (IR)** ou à l'**impôt sur les sociétés (IS)**.

Type d'imposition en fonction du statut

Statut	<u>Impôt sur le revenu</u>	<u>Impôt sur les sociétés</u>
<u>Entreprise individuelle</u>	Oui	Oui, sur option et sous conditions
<u>Micro-entreprise</u>	Oui	Non
<u>Entreprise individuelle à responsabilité limitée (EURL)</u>	Oui	Oui, sur option et sous certaines conditions
<u>Société en Nom Collectif (SNC)</u>	Oui	Oui, sur option et sous certaines conditions
<u>Société Civile Professionnelle (SCP) < https://bpiFrance-creation.fr/encyclopedie/structures-juridiques/se-regrouper-solutions-juridiques/scp-societe-civile ></u>	Oui	Oui, sur option et sous certaines conditions
<u>Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) < https://bpiFrance-creation.fr/encyclopedie/structures-juridiques/entreprendre-seul/eurl-ou-sarl-a-associe-unique ></u>	Oui	Oui, sur option et sous certaines conditions
<u>Société anonyme à responsabilité limitée (SARL)</u>	Oui, sur option et sous certaines conditions	Oui
<u>Société anonyme (SA)</u>	Oui, sur option et sous certaines conditions	Oui
<u>Société par actions simplifiée (SAS) < https://bpiFrance-creation.fr/encyclopedie/structures-juridiques/entreprendre-a-plusieurs/sas-societe-actions-simplifiee ></u>	Oui, sur option et sous certaines conditions	Oui
<u>Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) < https://bpiFrance-creation.fr/encyclopedie/structures-juridiques/entreprendre-seul/sasu-societe-actions-simplifiee-unipersonnelle ></u>	Oui, sur option et sous certaines conditions	Oui
<u>Société civile immobilière (SCI)</u>	Oui	Oui, sur option et sous certaines conditions
<u>Société d'exercice libérale (SEL) < https://bpiFrance-creation.fr/encyclopedie/structures-juridiques/entreprendre-a-plusieurs/sel-societe-dexercice-liberal ></u> (sauf SELARL unipersonnelle)	Non	Oui

Entreprise soumise à l'impôt sur le revenu (IR) : comment déclarer vos bénéfices ?

Si votre entreprise relève de l'impôt sur le revenu, vous devez renseigner ses bénéfices dans votre déclaration de revenus < <https://www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/2042/declaration-des-revenus> > :

- ▶ dans la catégorie « **bénéfices industriels et commerciaux** » (BIC) si votre activité est **industrielle, commerciale ou artisanale**
- ▶ dans la catégorie « **bénéfices non commerciaux** » (BNC) si votre activité est de nature **libérale**.

Le **taux d'imposition** appliqué à vos bénéfices dépend de vos **autres revenus** et de votre **situation familiale**.

À savoir

Certaines entreprises soumises par défaut à l'impôt sur le revenu peuvent décider d'opter pour l'impôt sur les sociétés (IS) si cela leur est plus favorable.

[En savoir plus sur l'IS](#)

Entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) : comment déclarer vos bénéfices ?

Si votre entreprise est soumise à l'impôt sur les sociétés, vous devez déclarer son **bénéfice net**, après déduction des **rémunérations versées aux dirigeants**.

Le bénéfice net doit être indiqué dans le **formulaire 2065-SD** < <https://www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/2065-sd/impot-sur-les-societes> > pour l'impôt sur les sociétés.

Le dirigeant doit déclarer sa rémunération et les dividendes reçus dans son **formulaire 2042** < <https://www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/2042/declaration-des-revenus> > de déclaration de revenus.

Le **taux d'imposition** qui vous sera appliqué dépend du **montant des bénéfices** de l'entreprise.

À savoir

Les entreprises relevant de plein droit de l'impôt sur les sociétés peuvent, sous certaines conditions, opter pour l'impôt sur le revenu (IR).

Passer de l'impôt sur les sociétés à l'imposition des bénéfices sur le revenu < <https://entreprendre.service-public.fr/vosd> >

Les trois régimes d'imposition des entreprises

Une fois votre type d'imposition choisi, vous devez **choisir votre régime d'imposition**.

Le choix du régime se fait en fonction de votre niveau de chiffre d'affaires et votre activité.

Trois régimes d'imposition existent :

- ▶ Le **régime de la micro-entreprise** si vous ne dépassez pas certains seuils,
- ▶ Le **régime réel** si vous dépassez les seuils de la micro-entreprise pour les bénéfices industriels et commerciaux,
- ▶ Le **régime de la déclaration contrôlée** si vous dépassez les seuils de la micro-entreprise pour les bénéfices non commerciaux.

En savoir plus sur les trois régimes d'imposition des entreprises

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

Impôt sur les sociétés, comment ça marche ?

Comment déclarer les revenus d'une micro-entreprise ?

Impôt sur le revenu : BIC, BNC, comment ça marche ?

Comment calculer le résultat fiscal de votre entreprise en quatre étapes

En savoir plus sur l'imposition des résultats

Les différents types d'imposition des résultats <

<https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/imposition-des-resultats>> sur *impots.gouv.fr*

Imposition d'une société < <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/N13442>> sur *entreprendre.service-public.fr*

Impôt sur le revenu d'un professionnel < <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/N23456>> sur *entreprendre.service-public.fr*

Structures juridiques : comparaison rapide < <https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/structures-juridiques/choix-du-statut-generalites/structures-juridiques-comparaison>> sur *Bpifrance création*

Thématiques : [Fiscalité](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque jeudi avec la lettre Bercy infos Entreprises, recevez les toutes les dernières actus fiscales, comptables RH et financières... utiles à la gestion de votre activité.

Partager la page   